



**HAL**  
open science

**APPARITION ET DISPARITION DES PARCELLAIRES  
GALLO-ROMAINS DANS LA BASSE VALLÉE DE LA SEINE :  
Apports des données d'archéologie préventive et du Lidar**

Jérôme Spiesser, Christophe Petit

► **To cite this version:**

Jérôme Spiesser, Christophe Petit. APPARITION ET DISPARITION DES PARCELLAIRES GALLO-ROMAINS DANS LA BASSE VALLÉE DE LA SEINE : Apports des données d'archéologie préventive et du Lidar. Sciences, 2017. <hal-02873576>

**HAL Id: hal-02873576**

**<https://hal.science/hal-02873576v1>**

Submitted on 2 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## APPARITION ET DISPARITION DES PARCELLAIRES GALLO-ROMAINS DANS LA BASSE VALLÉE DE LA SEINE : Apports des données d'archéologie préventive et du Lidar

Les massifs forestiers actuels, dits « anciens » et que l'on pensait immuables, livrent avec le développement du Lidar des terroirs fossiliser dans le paysage<sup>3</sup>. C'est ainsi que l'organisation des campagnes aujourd'hui disparu a pu être appréhendée ces dernières années dans les forêts de Haye (Lorraine)<sup>4</sup> et du Châtillonnais (Côte d'Or)<sup>5</sup>. Elles ont révélé plusieurs parcellaires observés sur des superficies importantes, de nombreux habitats et des voies de communication. Plusieurs questions demeurent néanmoins quant à la datation de ces organisations territoriales. S'agit-il de formations apparues dès l'Antiquité, aux âges des métaux, voire à la fin du Néolithique<sup>6</sup> ? Ces formes parcellaires ont-ils été créés rapidement ou correspondent-ils à une construction progressive du paysage ? De même, quand et pourquoi ont-ils été abandonnés au profit de grands reboisements ?

La basse vallée de la Seine offre un terrain d'étude idéal à la compréhension de ces phénomènes, d'une part à cause de la richesse des informations issues des opérations d'archéologie préventive, d'autres parts, étant donné que plusieurs massifs forestiers ont fait l'objet d'un relevé Lidar en 2010. Ce dernier a été réalisé par le G.I.P. Seine-Aval et traité grâce à une convention tripartite entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Office National des Forêts et la Communauté d'Agglomérations Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

### PRESENTATION DE L'ETUDE CONTEXTE GENERAL ET HISTORIQUE

La basse vallée de la Seine est localisée à l'extrémité ouest du territoire analysé par le programme RurLand. Pendant l'Antiquité, elle était divisée en quatre cités administratives correspondant actuellement aux départements de l'Eure, de la Seine-Maritime, ainsi qu'à l'est du Calvados, l'ouest du Val d'Oise et le sud/ouest de l'Oise. Cette vallée sinueuse est très encaissée, par le fait qu'elle scinde les plateaux crayeux sur environ 125 m de dénivelé, divisant le paysage en sept boucles. La plupart de ces dernières sont aujourd'hui boisées. Ces massifs correspondent aux forêts d'Elbeuf, du Rouvray, de Roumare, de Mauny, de Jumièges et de Brotonne. Le contexte géologique de cet espace est globalement homogène. La craie s'est mise en place au Mésozoïque avant d'être altérée au cours du Cénozoïque par l'eau de pluie chargée en acide carbonique et en oxydes atmosphériques, formant ainsi l'argile à silex<sup>7</sup>. Au-dessus de ces argiles se trouvent des sols bruns. Ces limons des plateaux d'origine éolienne ont très vite été décalcifiés par l'infiltration des eaux de pluie<sup>8</sup>. Comme la plupart des Gaules<sup>9</sup>, la basse vallée de la Seine est entièrement réorganisée au début de l'Antiquité. Cela tant d'un point de vue administratif que physique, puisqu'à l'exception de Pitres l'ensemble des agglomérations gallo-romaines de la région sont

<sup>1</sup> Doctorant, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologies Environnementales.

<sup>2</sup> Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologies Environnementales.

<sup>3</sup> DUPOUEY et coll. 2007.

<sup>4</sup> GEORGES-LEROY et coll. 2014.

<sup>5</sup> GOGUEY et coll. 2014.

<sup>6</sup> FAVORY 1983, p.61.

<sup>7</sup> LAIGNEL 2003, p.18.

<sup>8</sup> LEVIGNEUX 2011, p.69.

<sup>9</sup> BEDON 1999, p.120.

créée *ex nihilo* au début de la période romaine. Pendant le Haut-Empire, elle est divisée en quatre cités, à savoir, les Calètes dont *Juliobona* (Lillebonne) est la capitale, les Vélocasses avec *Rotomagus* (Rouen) comme chef-lieu, les Lexoviens dont la principale ville est *Noviomagus* (Lisieux) et les Aulerques Eburovices possédant comme capitale l'agglomération de *Mediolanum Aulercorum* (Évreux) (Fig. 1). Cette organisation politique ne dura cependant que quelques siècles vu que la cité des Calètes disparaîtra au profit des Vélocasses, au début de l'Antiquité tardive. Cette refonte administrative est probablement à mettre en relation avec les réformes territoriales menées par Dioclétien, comme le suggère l'inscription dédiée au César Carin, retrouvée à Lillebonne en 2000<sup>10</sup>.

Dans l'objectif d'apporter un nouvel éclairage sur la datation des parcellaires fossiles conservés sous forêt, cette étude s'appuiera sur l'analyse de l'organisation des campagnes passées, révélée par le Lidar au sud de la boucle du Rouvray, et des données issues des nombreuses fouilles préventives. Depuis 1990, environ 2500 diagnostics archéologiques ont été réalisés à proximité de la basse vallée de la Seine. Ces opérations ont permis de découvrir 196 habitats ruraux gaulois et gallo-romains. Toutefois, sur les 256 phases d'occupations identifiées, seules 122 phases appartenant à 75 sites ont été retenues pour cette étude, compte-tenu de la précision de leur datation et de la taille de l'emprise de fouille. Cette dernière devant être assez conséquente pour caractériser les formes paysagères à proximité de l'habitat.

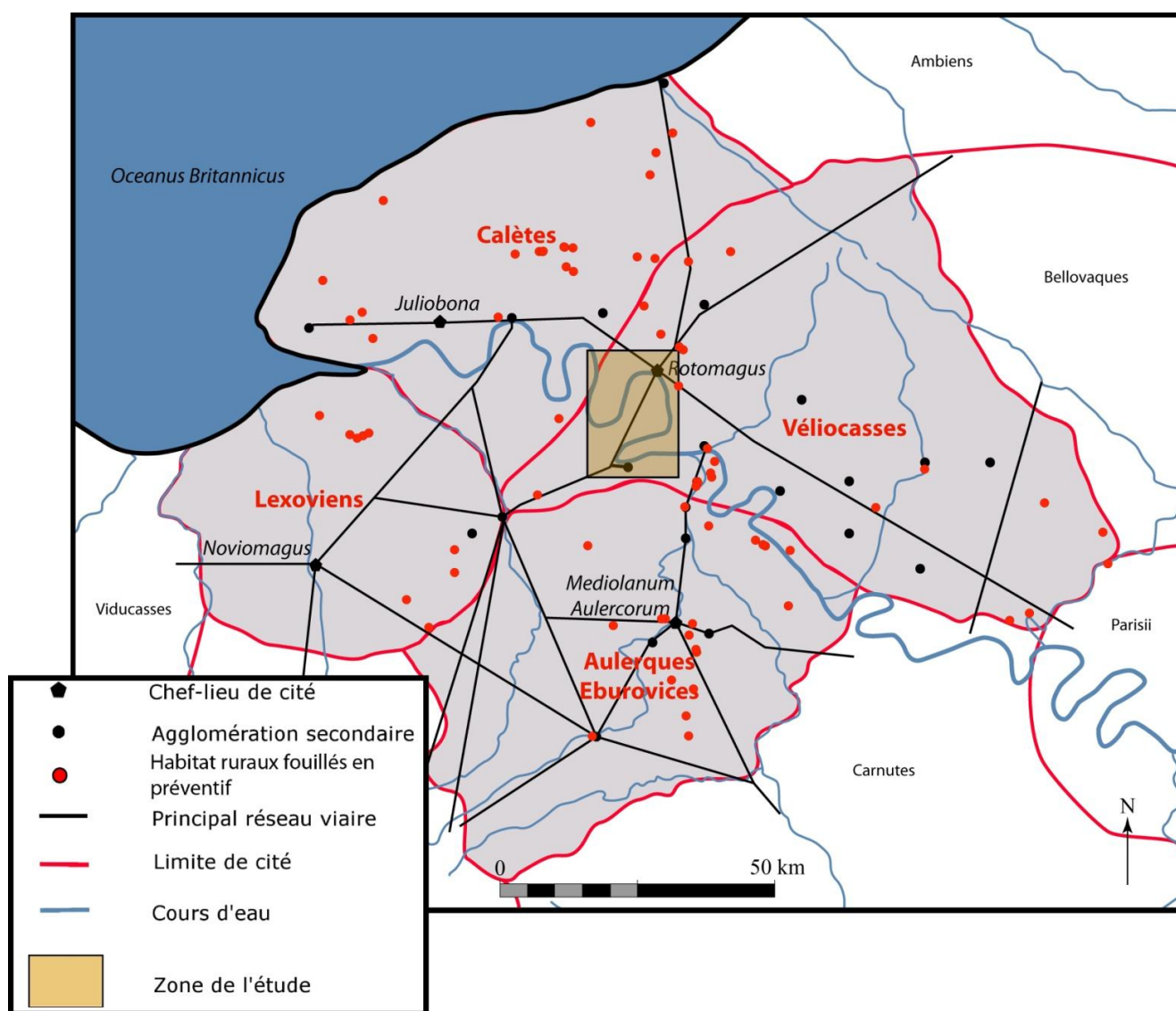


Figure 1 : Localisation des sites étudiés au sein de l'organisation territoriale du Haut-Empire

<sup>10</sup> DEROUX 2011, p.347.

## DATATION DES FORMES PAYSAGÈRES DANS LE SUD DE LA BOUCLE DU ROUVRAY

La zone explorée est située au sud de la boucle du Rouvray, à environ 12 km de Rotomagus (Rouen) et 4 km de l'agglomération secondaire d'Uggate. Cette dernière est localisée à la périphérie est d'Elbeuf, au niveau de la ville actuelle de Caudebec-lès-Elbeuf. D'une superficie de 20 km, cet espace est occupé par une forêt ancienne, dont la présence est attestée avec certitude par plusieurs cartes du XVII<sup>em</sup> siècle. La plus vieille illustration de ce massif a été réalisée en 1665<sup>11</sup>. Nonobstant il est probable que ce secteur était déjà boisé au début du X<sup>em</sup> siècle, comme le semble l'indiquer le traité de Saint-Clair-sur-Epte qui mentionne en 911 que « Rollon se réserve les collines boisées sur la rive gauche de la Seine et s'étendant de la commune des Damps jusqu'au-delà de Moulineaux »<sup>12</sup>. À l'exception du château de la « Roche Fouet », l'absence de site médiéval dans ce secteur peut aussi être un indicateur de l'ancienneté de ce massif. Contrairement aux périodes médiévale et moderne, cette zone comporte une douzaine de sites gaulois et gallo-romains. Les principaux sont l'oppidum « d'Orival », et les habitats ruraux antiques du « Grésil », « d'Orival » et de la « Mare aux Bœufs » (Fig. 3).

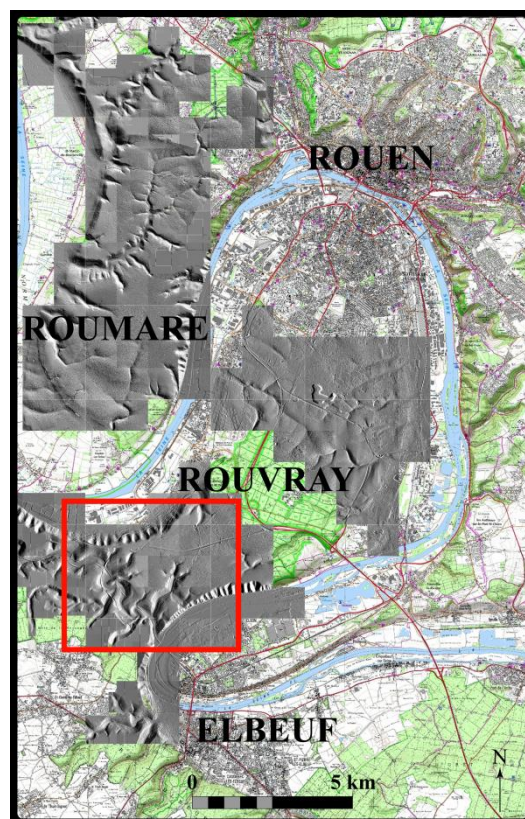


Figure 2 : Localisation du sud de la boucle du Rouvray

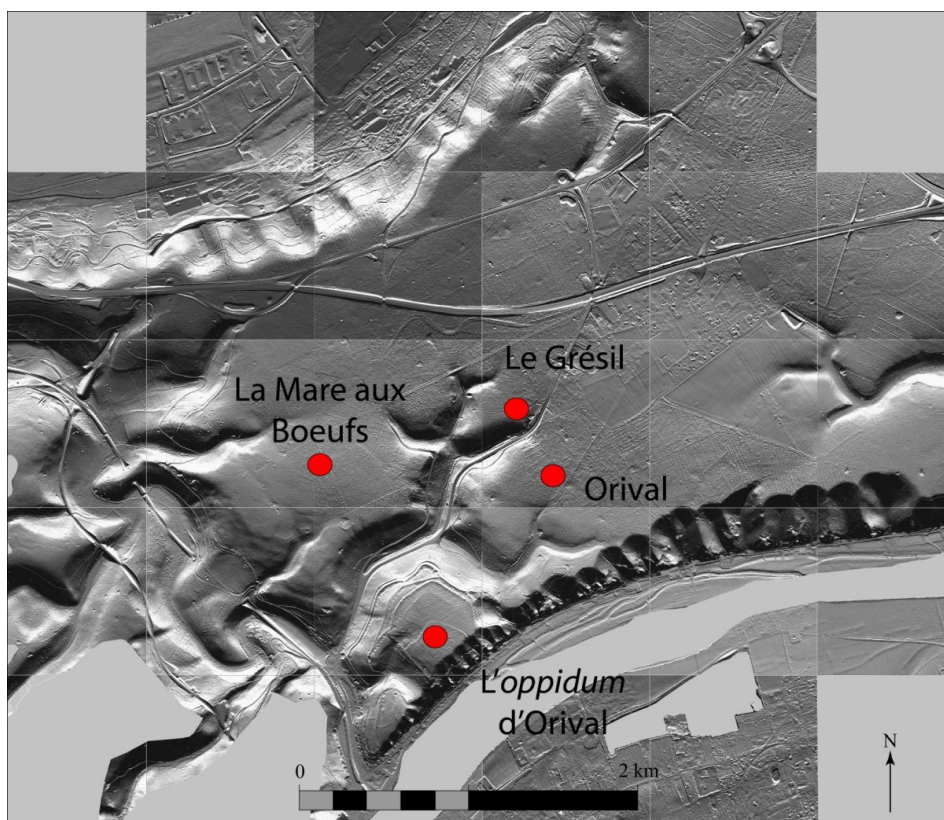


Figure 3 : Localisation sur le relevé Lidar des sites présentés

<sup>11</sup> Plan de la forêt de Roumare en la maîtrise de Rouen divisée en cinq gardes contenant neuf mille treize arpents, fait en 1665 par Pierre De la Vigne.

<sup>12</sup> SAINT-DENIS et coll. 1887, p.69.

L'occupation gauloise du secteur est exclusivement attestée par la présence de l'*oppidum* « d'Orival ». Il a fait l'objet ces dernières années de plusieurs campagnes de fouilles menées en parallèle par Célia Basset et Thierry Lepert<sup>13</sup>. Situé sur un promontoire naturel, ce site possède cinq enceintes concentriques qui délimitent une surface de 49 ha (Fig. 4). L'un de ces remparts, toujours conservé sur plus de 3 m de haut, quitte l'*oppidum* pour barrer l'ensemble de la boucle. Cette structure longue de 4 km devait être dans le passé un marqueur fort du paysage. La fréquentation de l'*oppidum* « d'Orival » commence à La Tène D et atteint son apogée dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avant de péricliter au début du Haut-Empire. Il apparaît envisageable que la création de *Rotomagus* (Rouen) à la période augustéenne ait influencé le déclin rapide de cette agglomération. Seule une occupation lâche y persiste dans les premiers siècles de notre ère, à proximité d'un petit fanum. L'occupation du site pendant l'Antiquité contraste fortement avec l'image du pôle commercial de premier plan qu'il devait constituer à l'époque gauloise, puisque la découverte de nombreuses amphores provenant de méditerranée témoigne de relations économiques à longues distances.

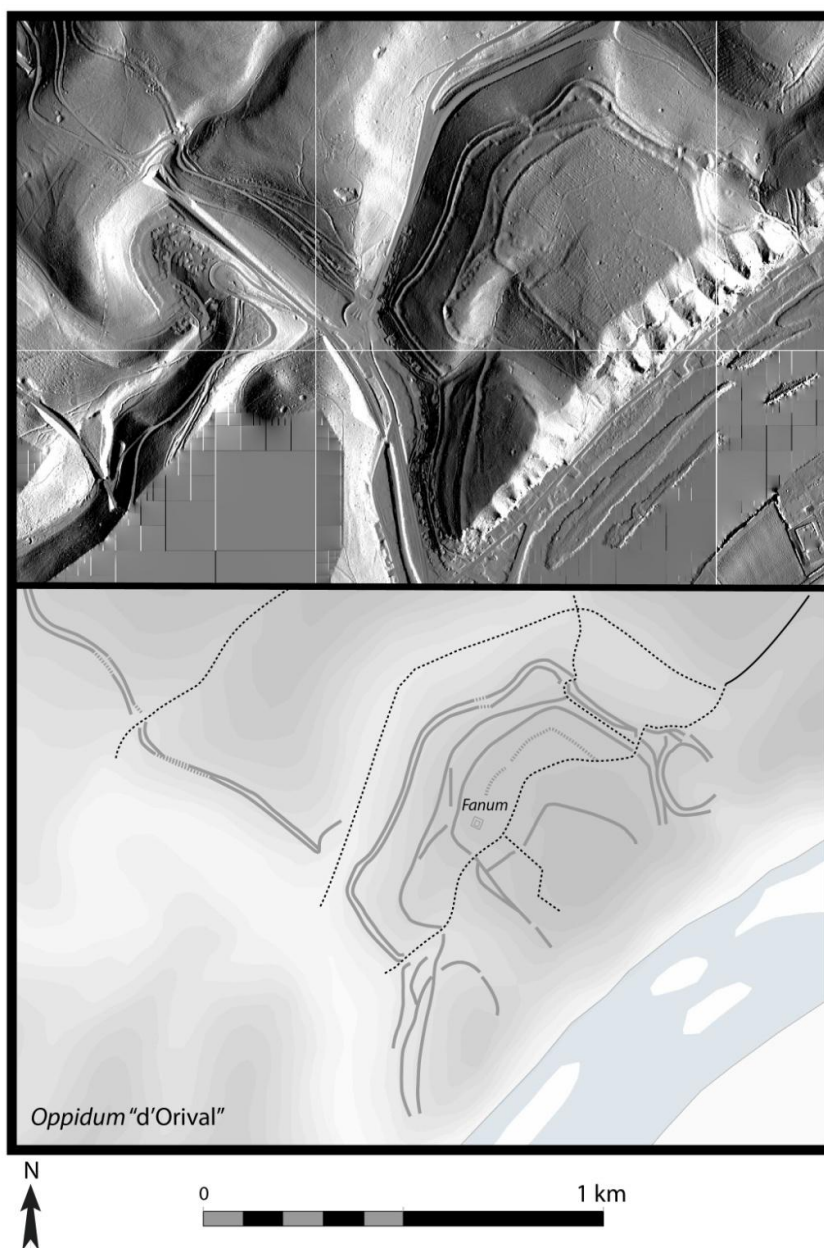


Figure 4 : Interprétation du relevé Lidar de l'*Oppidum* « d'Orival »  
(Noir : voie romaine ; Gris : talus de taille importante)

<sup>13</sup> BASSET 2014.

Le relevé Lidar de la Londe/Rouvray traité en 2012 a révélé de nombreuses anomalies topographiques fossilisées sous le couvert forestier<sup>14</sup>. Le site du « Grésil » a été sondé en 1903 par L. de Vesly. Cette campagne a permis de découvrir trois petits bâtiments gallo-romains maçonnés. L'un de ces édifices possédait encore un sol en *opus caementicum*, et des enduits peints toujours en places sur les murs. Ces éléments et le mobilier recueilli ont permis au fouilleur d'interpréter ces vestiges comme appartenant à une villa gallo-romaine<sup>15</sup>. Le Lidar a révélé l'existence de plusieurs talus ceinturant trois espaces distincts, à proximité de ces constructions antiques (Fig. 5). Le premier, situé à l'ouest, est délimité par les trois anomalies topographiques les plus visibles du secteur. La superficie de cette zone avoisine les 3500 m<sup>2</sup>. Au sud de celle-ci un espace enclos est également apparu grâce au Lidar. Il mesure 70 m sur 50 m. Sa superficie est par conséquent équivalente à la première parcelle. Malheureusement les données topographiques ont disparu à l'est de ce secteur, suite à la construction du circuit automobile de Rouen-lès-Essarts en 1950. Cet aménagement a de fait détruit la moitié d'une possible troisième parcelle dont les dimensions peuvent être estimées à 115 m de longueur pour 105 m de largeur, soit 1,2 ha.

Un probable habitat rural gallo-romain a été découvert en 2011 à 400 m de la « villa » du « Grésil ». Situé au lieu-dit d'Orival, il est localisé à 80 m de la voie antique reliant *Rotomagus* (Rouen) à *Uggate* (Caudebec-Lès-Elbeuf) et est vraisemblablement connecté à cette route par un petit chemin (Fig. 5). Cet établissement se compose de deux tertres hauts de 0,3 à 0,4 m et longs de 25 m, sur lesquels ont été découverts quelques tessons du Haut-Empire et des fragments de moellons calcaires<sup>16</sup>. Le relevé Lidar a révélé à l'arrière de ce possible bâtiment un réseau composé de cinq parcelles en lanières, formant un ensemble pseudo-trapézoïdal d'une superficie de 3 ha. Chacune de ces parcelles possède une largeur similaire avoisinant les 40 m. La relation entre ce réseau et le site antique « d'Orival » permet de supposer que ce dernier est un établissement rural gallo-romain tourné vers des activités agropastorales.

Cette conclusion est moins évidente en ce qui concerne le site de « La Mare aux Cerfs » localisé 1,3 km plus à l'ouest. La taille de son enceinte le rend exceptionnel aux vues des autres occupations antiques repérées dans les forêts périurbaines de Rouen. S'il correspond à une villa gallo-romaine comme le supposent certains auteurs, elle serait d'ailleurs l'une des plus grandes villas connues à ce jour en Haute-Normandie. Ce site est en effet délimité par un talus actuellement conservé sur 0,5 m d'élévation, formant un enclos rectangulaire de 300 m de long sur 210 m de large. À l'intérieur de cet enclos de 6,3 ha se trouve un probable bâtiment de plusieurs milliers de mètres carrés localisés dans l'angle nord, et une enceinte rectangulaire mesurant 116 m sur 92 m. Cette dernière possède *ipso facto* une surface d'un hectare. L'hypothétique édifice identifié correspond aujourd'hui à une dépression quadrangulaire profonde de 1,2 m, délimitée par un bourrelé haut d'environ 0,7 m, comportant de nombreux silex<sup>17</sup>. Quelques fragments de mortier et de terres cuites architecturales antiques ont aussi été retrouvés sur cette anomalie topographique.

---

<sup>14</sup> BENAILY et coll. 2012.

<sup>15</sup> DE VESLY 1903, p. 118-120.

<sup>16</sup> BENAILY et coll. 2012, p. 66.

<sup>17</sup> BENAILY et coll. 2012, p. 83.

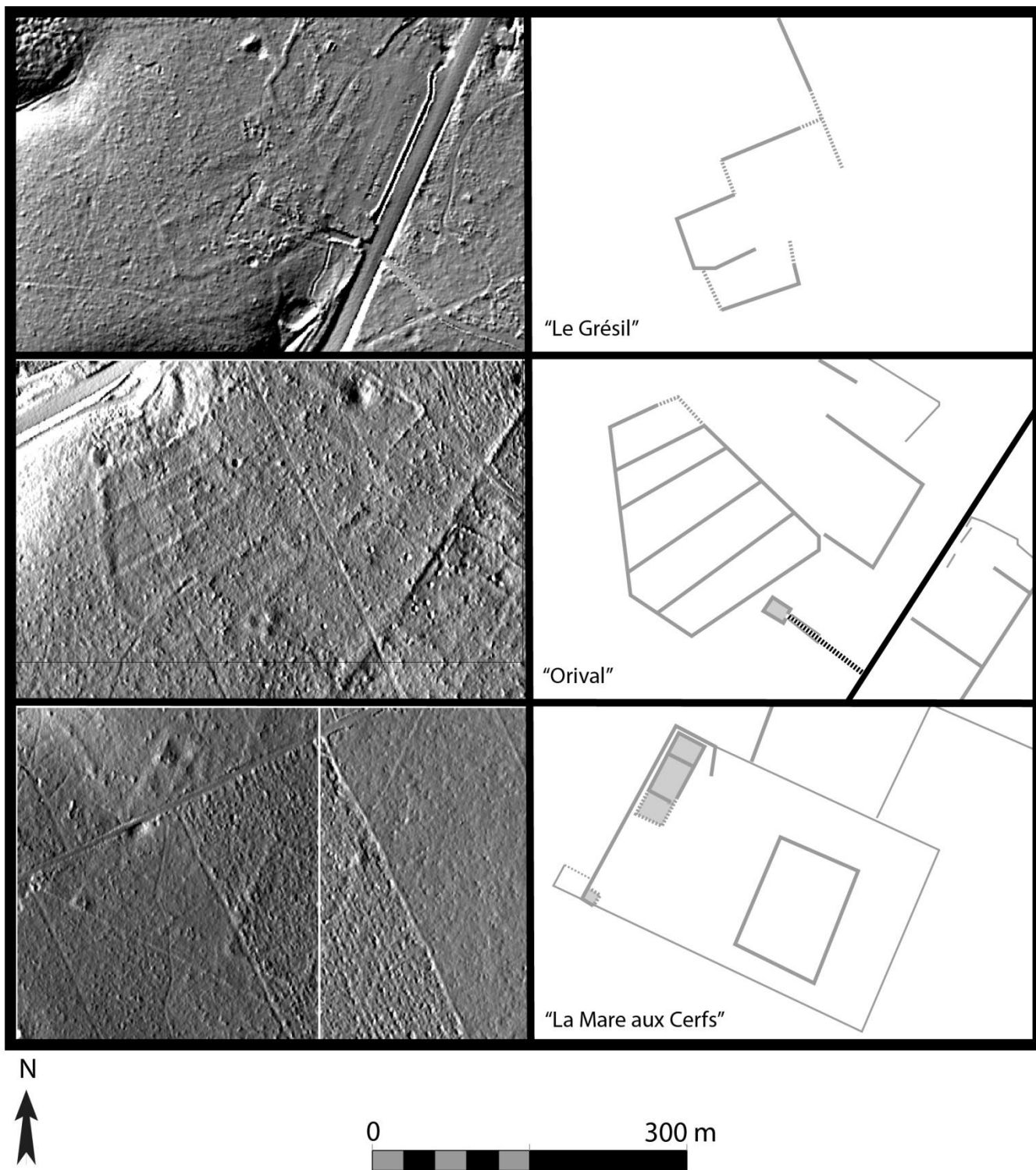


Figure 5 : Interprétations du relevé Lidar des sites antiques du « Grésil », « d'Orival » et de « La Mare aux Cerfs », présents dans la forêt de La Londe/Rouvray (Noir : voie antique ; Gris : talus ; Gris clair : bâtiment antique)

L'objectif de cette étude est de comprendre l'évolution de l'organisation du paysage à partir d'une analyse régressive des trames parcellaires, qu'elles soient toujours actives ou fossilisées sous un couvert forestier. Une fois ces différentes trames identifiées, elles ont été « datées » grâce aux données archéologiques et aux relations stratigraphiques observées. Cela a permis de présenter un modèle diachronique de l'organisation territoriale du secteur. Dans un premier temps, une carte compilée a été créée. Elle rassemble les informations géographiques issues de la carte d'état-major et les différentes traces repérées sur le relevé Lidar. Au total, huit traitements ont été effectués sur les données Lidar afin d'identifier les anomalies topographiques qu'elles soient toujours actives ou fossilisées sous le couvert forestier. Une Modélisation Numérique du Terrain a été réalisée, puis un éclairage artificiel de ce MNT a été mis en place pour faire apparaître les anomalies topographiques. Cet éclairage a ensuite été tourné tous les 45 ° pour révéler le maximum de structures. Une analyse de différence à la moyenne a également été effectuée. L'ensemble de ces données a par la suite été vectorisées sur un Système d'Informations Géographiques et complétées avec les éléments de la carte d'État-major. L'organisation des réseaux parcellaires est avant toute dépendante de la topographie et de l'hydrographie<sup>18</sup>. La détermination de trames parcellaires isoclines doit par conséquent s'affranchir de ces deux contraintes. L'analyse de l'orientation des linéaments a donc été réalisée dans les secteurs où la pente est inférieure à 15 ° et éloignée d'au moins 700 m de la Seine. Les classes d'orientations ont ensuite été définies à partir d'un diagramme circulaire représentant tous les 2 °, la longueur cumulée de l'ensemble des segments analysés (Fig. 6).

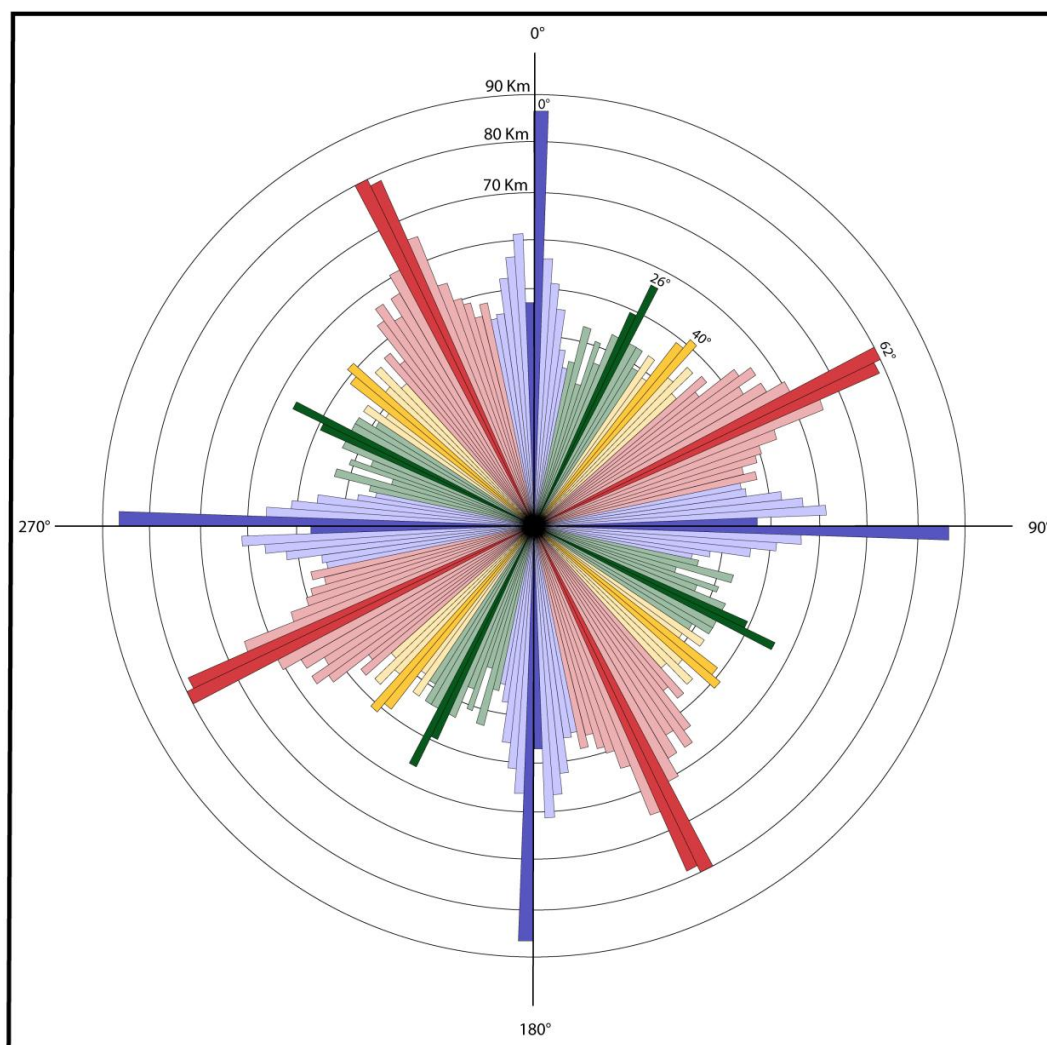


Figure 6 : Diagramme des longueurs cumulées des linéaments par orientations

<sup>18</sup>ROBERT 2011, p.175.

Les données géographiques et archéologiques du sud de la boucle du Rouvray apportent des éléments de compréhension de l'évolution de cet espace. Deux trames parcellaires se distinguent dans cette zone (Fig. 7). La première est comprise entre 48° et 78° et forme un corridor le long de la voie fossilisée sous forêt qui reliait l'agglomération de *Rotomagus* à *Uggate*. L'existence de cette structure à la période antique est attestée par la présence de sites gallo-romains fonctionnant avec cet axe de circulation. Le site « d'Orival » possède par exemple la même orientation et un chemin connecte cet hypothétique habitat rural à la voirie principale. De plus, il ne faut pas oublier que la voie forme le *cardo maximus* de *Rotomagus* qui est fondée à la période augustéenne. Le corridor parcellaire localisé à proximité a donc vraisemblablement existé dès l'Antiquité. La seconde trame isocline, bornée entre 12° et 34° est présente de parts et d'autres du corridor organisé le long de la voie *Rotomagus/Uggate*. Plusieurs sites gallo-romains de même orientation s'inscrivent dans ce réseau parcellaire. Il peut par ailleurs être attribué à l'Antiquité. La coexistence de deux trames gallo-romaines au sein d'un secteur identique pose de nombreuses questions, en particulier en ce qui concerne l'élément morphogénétique de cette seconde trame. Sa localisation de chaque côté de la voie gallo-romaine amène à supposer que l'origine de cette organisation parcellaire est antérieure à la mise en place de cet axe de circulation augustéen. Cette dernière aurait toutefois perduré au Haut-Empire. La proximité de l'oppidum « d'Orival » occupé à La Tène finale, est un second argument pour attribuer l'implantation des premières parcelles cette trame comprise entre 12° et 34° à l'époque gauloise.

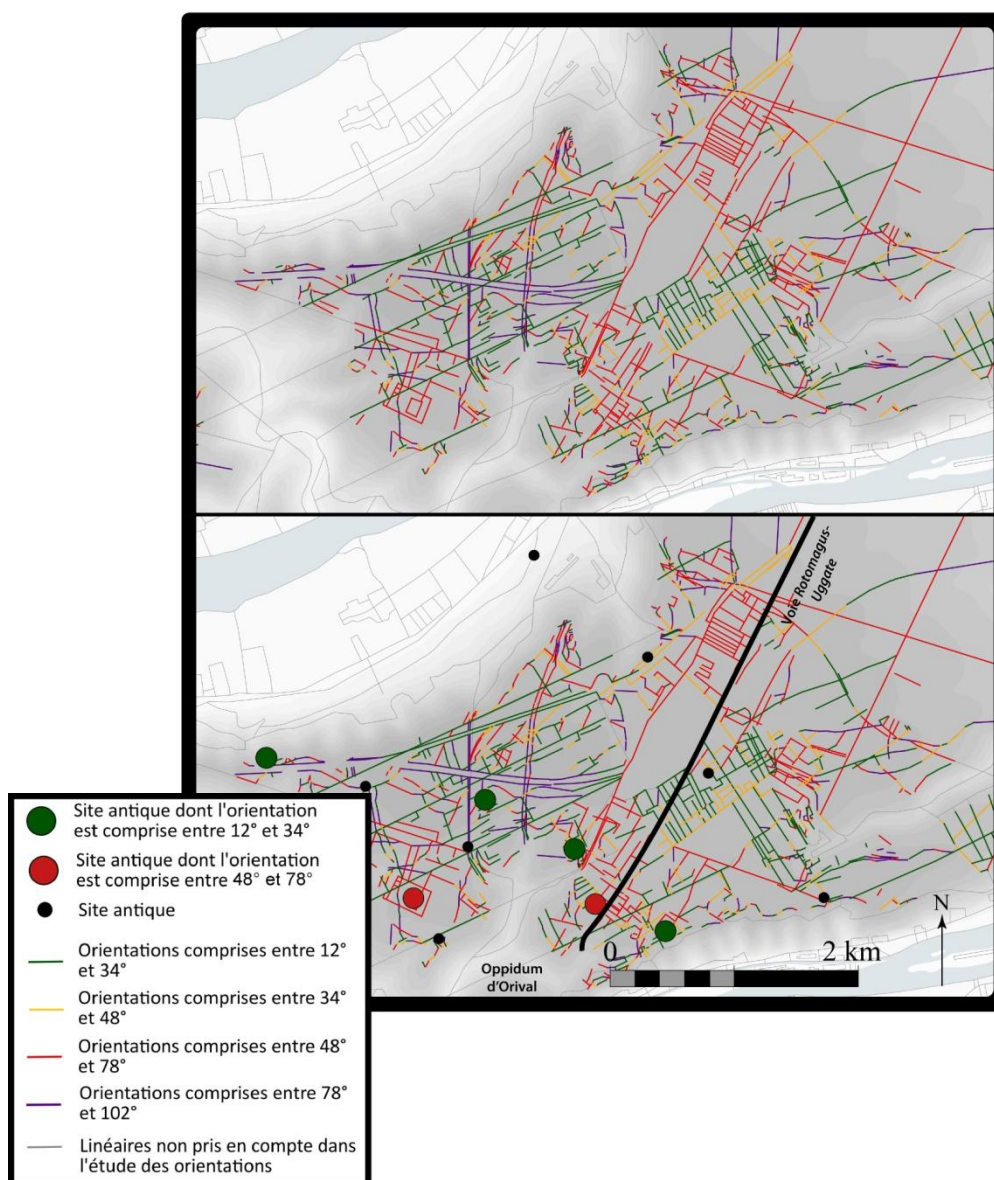


Figure 7 : Carte de comparaison de l'orientation des sites antiques par rapport aux linéaments de la carte compilée

Depuis 2012, les fouilles archéologiques ont repris sur la « villa » du « Grésil », afin d'apporter de nouvelles données sur l'occupation du secteur, et l'origine du réseau de parcelles compris entre 12 ° et 34 °, dont elle fait partie. À l'heure actuelle, son analyse s'est concentré sur la *pars urbana*, et en particulier sur la moitié méridionale de cet espace (Fig. 10). Le premier état du bâtiment résidentiel est créé à la période augustéenne dans un environnement peut-être semi-ouvert. Les niveaux de construction de cette habitation ont en effet révélé la présence de charbons de genêt, de frêne ou encore de maloidées caractéristique de ce type de milieu. L'assemblage est néanmoins essentiellement composé de charbons de chêne et de hêtre<sup>19</sup>. Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., l'habitation est partiellement réaménagée et agrandie, pour atteindre une superficie d'au moins 80 m<sup>2</sup>. Ce n'est toutefois qu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle que l'espace résidentiel est entièrement réorganisé et correspond au plan présenté sur la figure 9. Cette zone est alors délimitée sur trois côtés par un mur maçonné (Fig. 8), coïncidant avec le talus identifié sur le relevé Lidar. Deux bâtiments sont dans le même temps construits aux angles nord et est de la *pars urbana*. Un remblai est également mis en place sur plusieurs milliers de mètres carrés afin de niveler l'espace résidentiel. Les édifices localisés aux angles nord et est de cet espace sont parfaitement symétriques. Ils ont une superficie interne de 17 m<sup>2</sup> et se divisent en deux pièces. En l'état actuel des connaissances, il apparaît probable que ces petits édifices aient été destinés au stockage de denrées alimentaires, puisqu'un vide sanitaire est attesté dans l'une des pièces et qu'une densité importante de céramique de stockage a été retrouvée à proximité. L'établissement gallo-romain du « Grésil » semble aujourd'hui plus tourné vers des activités liées à l'élevage qu'à l'agriculture dans la mesure où plusieurs faisselles en céramiques y ont été retrouvées. Cela reste cependant très hypothétique et devra être étayé lors des prochaines campagnes de fouilles. Le corpus des restes fauniques paraît montrer une dominance des ovins et des caprinés sur la triade domestique. La consommation de poissons de rivière (anguilles et cyprinidés) est également attestée sur le site, de même que la présence d'oiseaux pouvant être élevés (Coq, oie, canard...) et d'animaux sauvages (cerf). Il faut aussi mentionner la mise au jour dans cette exploitation familiale d'un couvercle de boîte-sceau et d'une fibule cruciforme, provenant de *Britannia* ou d'Europe de l'Est, de même qu'une inscription en Ibérique sur une amphore. Cet habitat semble donc bien inséré dans les réseaux commerciaux à longues distances. Bien que les fouilles soient centrées sur l'espace résidentiel du site, plusieurs analyses récentes permettent d'appréhender son environnement immédiat. Malgré les deux parcelles qui jouxtent la *pars urbana* au sud et à l'est, les alentours du site ne semblent pas comporter un réseau plus développé. L'existence d'un sol peu fertile et difficile à travailler paraît aujourd'hui l'une des principales raisons qui expliquent ce phénomène. Le potentiel agronomique des sols a toutefois été pris en compte dans l'organisation de l'établissement. La *pars urbana* a ainsi été installée sur un sol peu développé et caillouteux, mais en bordure d'un talweg limoneux parfaitement entouré par le talus de la parcelle localisée au nord/est. Les propriétaires ont vraisemblablement voulu optimiser leur rendement agricole en organisant les différentes parties de l'établissement par rapport aux potentiels agronomiques des sols environnants<sup>20</sup>.



Figure 8 : Photographie du mur sud/ouest de la *pars urbana* du « Grésil »

<sup>19</sup> DUSSOL 2013, p. 93-94.

<sup>20</sup> SPIESSER et coll. 2014, p.96-97.

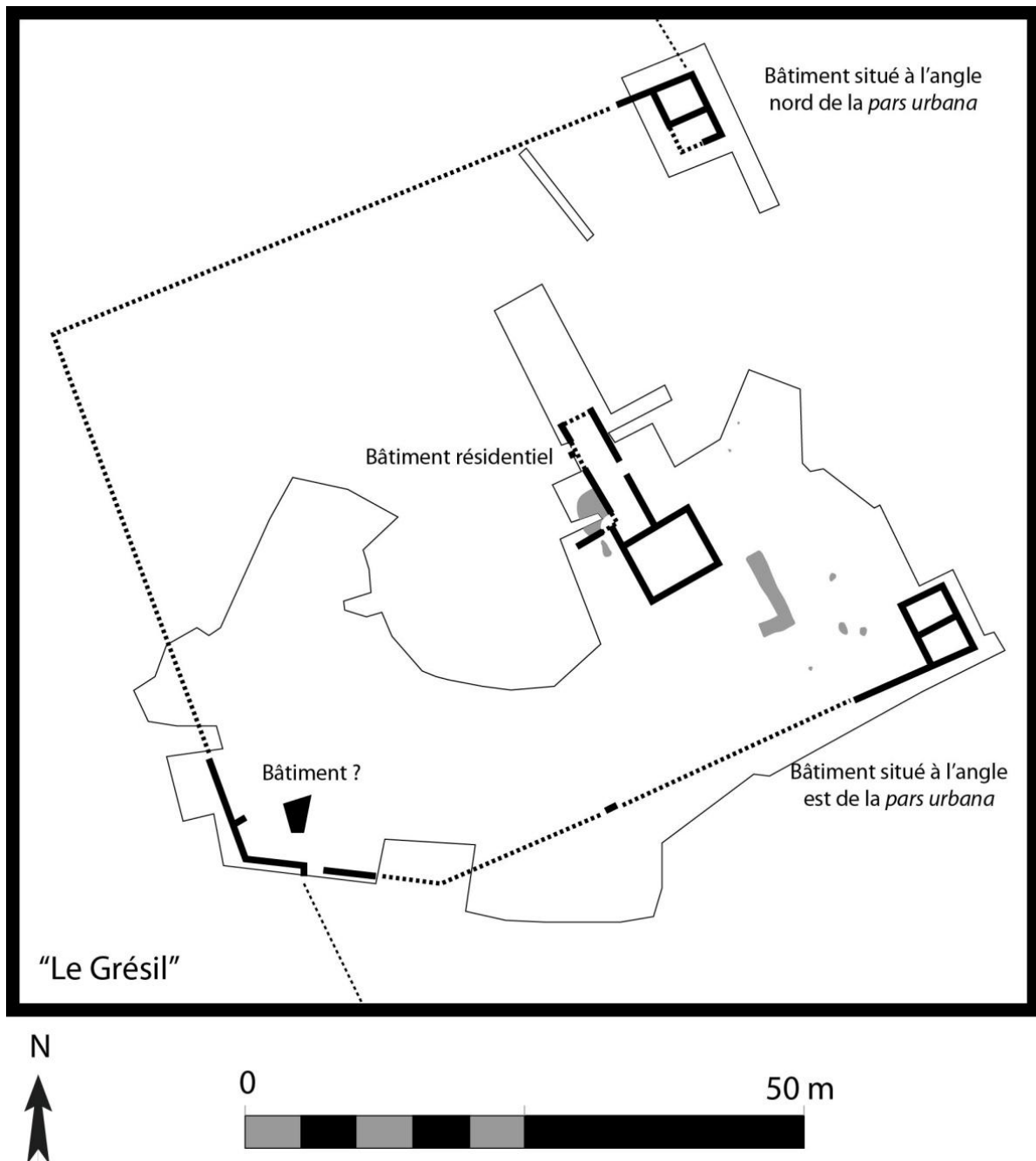


Figure 9 : Plan des vestiges de la « villa » du « Grésil »  
(Noir : mur ; Gris : Structure fossoyée)

Plusieurs indices laissent donc supposer que les réseaux de parcelles de ce secteur d'étude apparaissent à la période augustéenne, voire dès La Tène finale. Ceux-ci semblent se développer durant le Haut-Empire, en particulier le long de la voie *Rotomagus/Uggate* et dans les espaces à fort rendement agricole, avant d'être abandonnés et reboisés. Ce phénomène attesté en 911 dans le Traité de Saint-Clair-sur-Epte, a peut-être eu lieu au III<sup>e</sup> siècle, date de l'abandon de l'ensemble des sites gallo-romains fouillés dans cette zone. Les absences de site de l'Antiquité tardive et du Haut-Moyen-âge, ainsi que de stigmaté lié aux labours sur le sommet des maçonneries du « Grésil », pourtant situées à 5 cm sous le sol actuel, viennent conforter cette hypothèse.

## SYNTHÈSE RÉGIONALE DE L'ORGANISATION DES PAYSAGES GAULOIS ET GALLO-ROMAIN

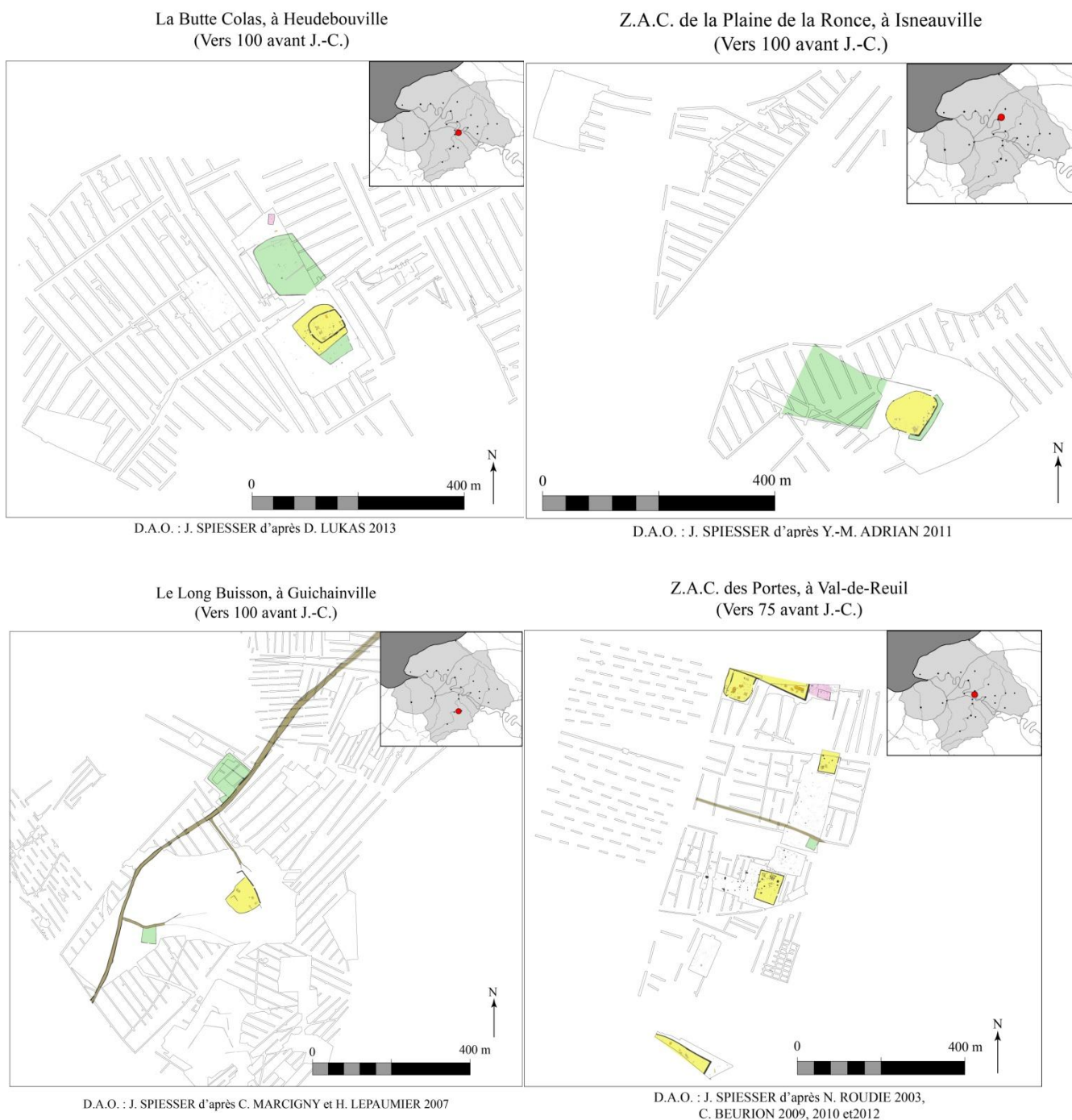
L'archéologie préventive offre une documentation indispensable à la compréhension de l'évolution des paysages gaulois et gallo-romains. Les 123 phases d'occupations fouillées sur des étendues assez importantes pour appréhender l'organisation territoriale permettent en effet d'identifier certains phénomènes récurrents du point de vue archéologique. Le principal atout de cette documentation se situe au niveau de la précision chronologique de ces formes paysagères, qui livrent à proximité des pôles résidentiels une quantité assez importante de vestiges pour les dater. Les recouvrements de ces structures sont également de précieux marqueurs temporels. Le corpus a dû être repris en D.A.O. afin d'homogénéiser les données. Les espaces résidentiels ont ainsi été symbolisés en jaune, les nécropoles en rose, les chemins ou voies en marron, les sanctuaires en rouge, les zones artisanales en bleu et toutes les autres parcelles en vert. Ces dernières sont potentiellement destinées aux activités agropastorales.

Plusieurs sites occupés sur le temps long illustrent l'évolution des paysages passés. Cela est notamment le cas de celui du «Gériot» fouillé en 2010 par M. Berranger (Fig. 10). Au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est installé un habitat composé d'un espace résidentiel d'environ 5500 m<sup>2</sup>. Une grande parcelle d'apparence vide est présente à sa périphérie ouest. Cet établissement sera abandonné dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Dans un laps de temps compris entre cet abandon et la fin du III<sup>e</sup> siècle, un réseau de parcelles ceinturées par des fossés est créé. Aux alentours du Haut-Empire, ce secteur semble donc organisé en vue d'une exploitation du terroir. La quasi-totalité de ces fossés est comblée au moment de la construction d'un nouvel habitat rural entre la fin du III<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle. Ce dernier établissement sera occupé jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup>, voire à l'aube du siècle suivant. Au regard des principaux grands décapages de la basse vallée de la Seine, il est possible de s'apercevoir que certains phénomènes sont récurrents. Au début de La Tène D, les zones résidentielles sont toujours encloses (Fig. 11). Comme le montre la Z.A.C. des Portes, ces établissements sont dans certains cas isolés dans le paysage. Plusieurs autres sites témoignent cependant de la présence de quelques parcelles vides et indépendantes de l'habitat. Parfois, ces dernières peuvent aussi être accolées à l'enclos résidentiel à l'image des sites de «La Butte Colas» ou de «La Z.A.C. de la Plaine de la Ronce, voire être contre des chemins comme sur le site du «Long Buisson».



**Figure 10 : Évolution du site du «Gériot», à Ferrières-Haut-Clocher**

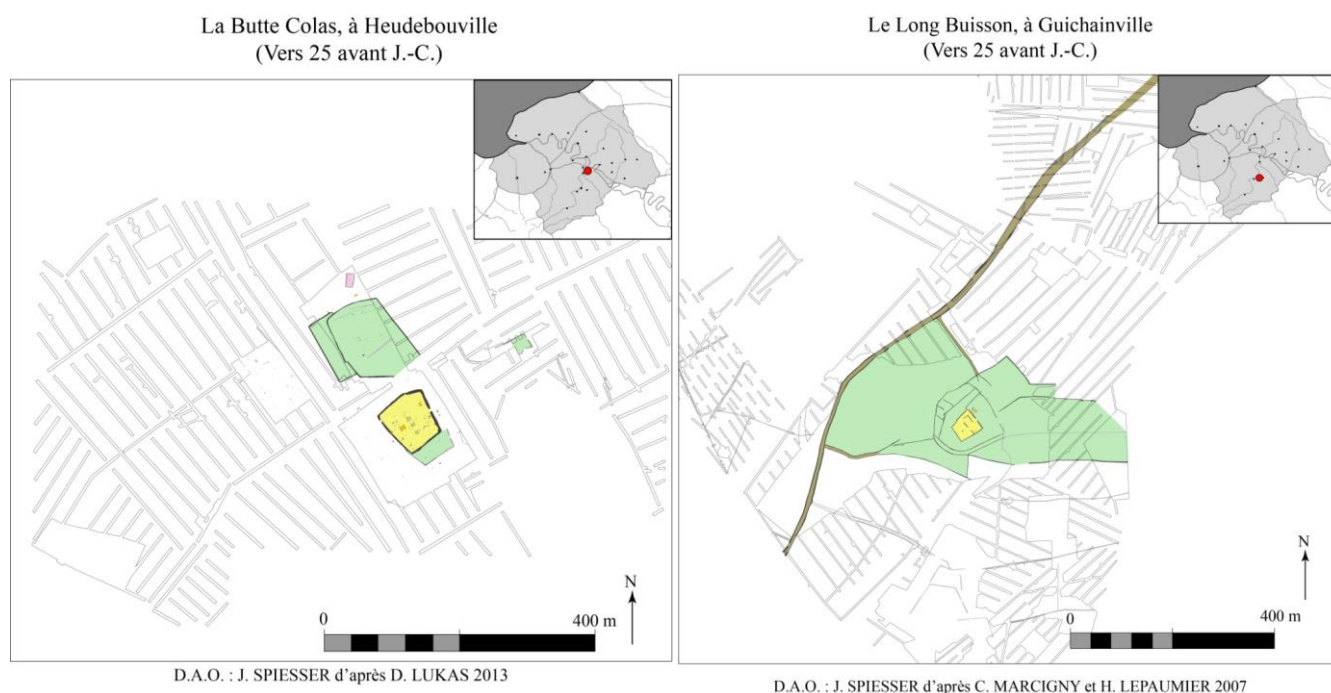
Il ne faut pas oublier que ces situations, aussi diverses soient-elles, ne représentent probablement pas une vision objective de l'emprise totale des terres dédiées aux activités agropastorales. Plusieurs établissements localisés au niveau de la confluence entre la Seine, l'Eure et l'Andelle, où se trouve la Z.A.C. des Portes semblent en effet pratiquer des activités agropastorales bien que quasiment aucune parcelle n'y ait été identifiée. Au total, les neuf habitats de La Tène finale fouillés à proximité de cette Z.A.C. sur la commune de Val-de-Reuil ont livré deux socs d'araire, une grande lame de faucille, cinq serpettes et au moins quatre faisselles distinctes. De même l'orientation similaire de l'ensemble des habitats de ce secteur amène à envisager une certaine organisation du territoire qui n'est plus visible à ce jour. Cette vision, bien que tronquée, dès lors qu'elle ne montre pas les espaces non enclos ou délimités par des haies, a toutefois le mérite de présenter l'ensemble des structures identifiables dans le paysage actuel par les diverses méthodes de prospections.



**Figure 11 : Présentation de quatre sites de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.**

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on observe les prémices de la formation de réseaux de parcelles fossoyées, à l’instar du site de « La Butte Colas » (Fig. 12). Il s’agit généralement de structure paysagère ponctuelle ne dépassant pas les cinq parcelles accolées. Nonobstant, quelques cas de réseaux plus développés ont été retrouvés à la périphérie de l’agglomération d’Évreux. Les établissements gaulois du « Long Buisson » à Guichainville et du « Bois de Parville » à Parville<sup>21</sup> en sont de parfaits exemples. La présence de réseaux étendus autour de ces deux sites est soit à mettre en relation avec leur statut privilégié comme le suggèrent leurs fossés d’enclos dont la largeur peut atteindre 3 m, soit avec une exploitation agricole plus extensive. La découverte de deux socs d’araire au sein de l’habitat laténien du « Long Buisson » peut illustrer cette pratique accrue de l’agriculture. Posséder deux araires témoigne en effet d’un domaine étendu, qui nécessite l’emploi de plusieurs personnes pour le labourer. Cette hypothèse n’est seulement valable qu’à la condition que ces deux outils aratoires aient fonctionné simultanément.

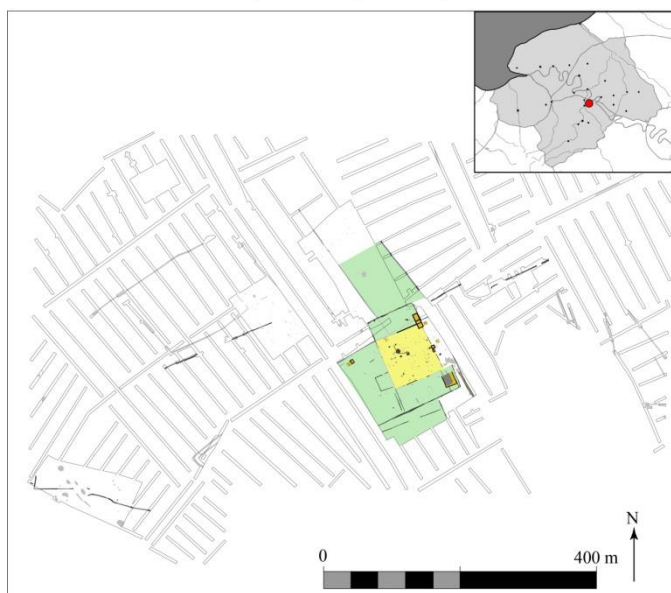
Les fouilles archéologiques de ces sites ont permis de déceler une extension de ces réseaux de parcelles fossoyées, au I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., dans les quatre cités de la basse vallée de la Seine (Fig. 13). Le site du « Long Buisson » a livré au moins huit espaces enclos contigus couvrant une emprise totale de 24 ha au minimum, alors que ce réseau représente 16 ha vers 25 av. J.-C., et 1,2 ha au début de La Tène D. En 125 ans, il est également possible de constater une augmentation de la superficie enclose supérieure à 70 % autour de l’établissement de « La Butte Colas ».



**Figure 12 : Présentation de deux sites de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.**

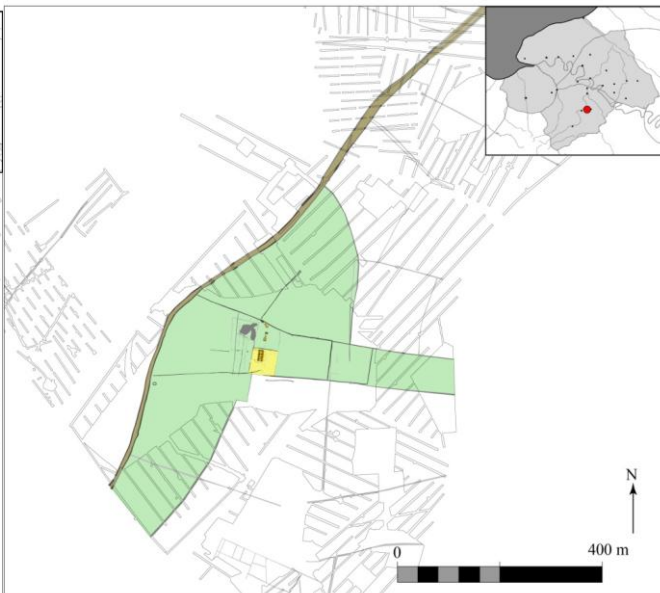
<sup>21</sup> LUKAS 2009, p. 131-133.

La Butte Colas, à Heudebouville  
(Vers 100 après J.-C.)



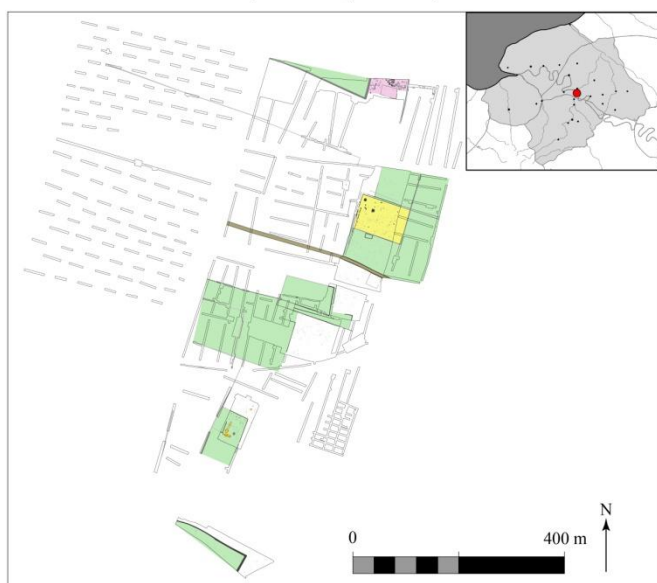
D.A.O. : J. SPIESSER d'après D. LUKAS 2013

Le Long Buisson, à Guichainville  
(Vers 150 après J.-C.)



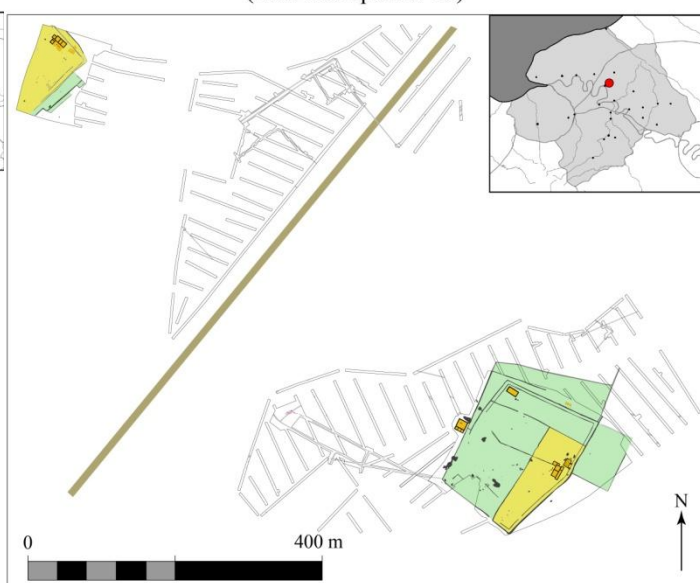
D.A.O. : J. SPIESSER d'après G. GUILLIER et Ch. LOURDEAU 2007

Z.A.C. des Portes, à Val-de-Reuil  
(Vers 150 après J.-C.)



D.A.O. : J. SPIESSER d'après N. ROUDIE 2003,  
C. BEURION 2009, 2010 et 2012

Z.A.C. de la Plaine de la Ronce, à Isneauville  
(Vers 200 après J.-C.)



D.A.O. : J. SPIESSER d'après Y.-M. ADRIAN 2011

Figure 13 : Présentation de quatre sites du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

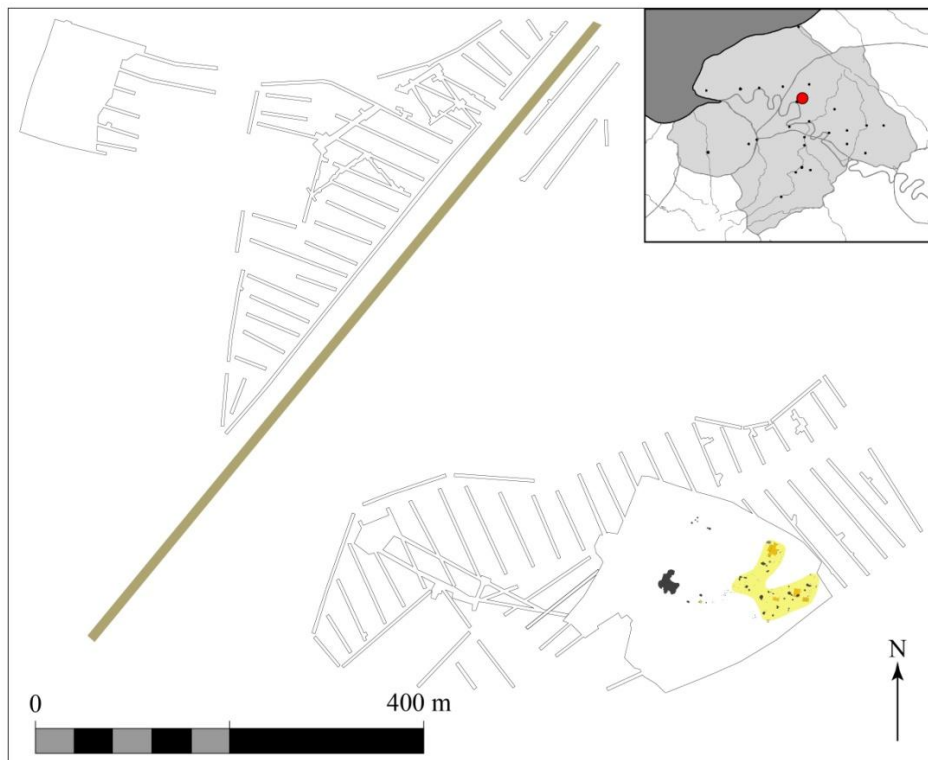
À l'image du site du « Gériot », ceux du « Long Buisson » et de la « Z.A.C. de la Plaine de la Ronce » connaissent une phase de comblement des fossés parcellaires aux alentours de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. La datation de ces comblements ne fait aucun doute sur ces sites, puisqu'ils sont occupés au IV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, si ces fossés étaient toujours actifs au Bas-Empire, leurs comblements auraient livré des vestiges caractéristiques de cette phase. De plus, le site de la « Z.A.C. de la Plaine de la Ronce » a mis en évidence les traces de poteaux d'un bâtiment du IV<sup>e</sup> siècle, qui recoupe le comblement de l'un des fossés de l'enclos d'habitat du Haut-Empire. Encore une fois, il ne faut pas interpréter ce phénomène comme une disparition totale des terres cultivées, mais comme une transformation de l'organisation du terroir avec la mise en place d'une nouvelle forme paysagère non perceptible archéologiquement.

Le Long Buisson, à Guichainville  
(Vers 400 après J.-C.)



D.A.O. : J. SPIESSER d'après C. CARPENTIER 2007

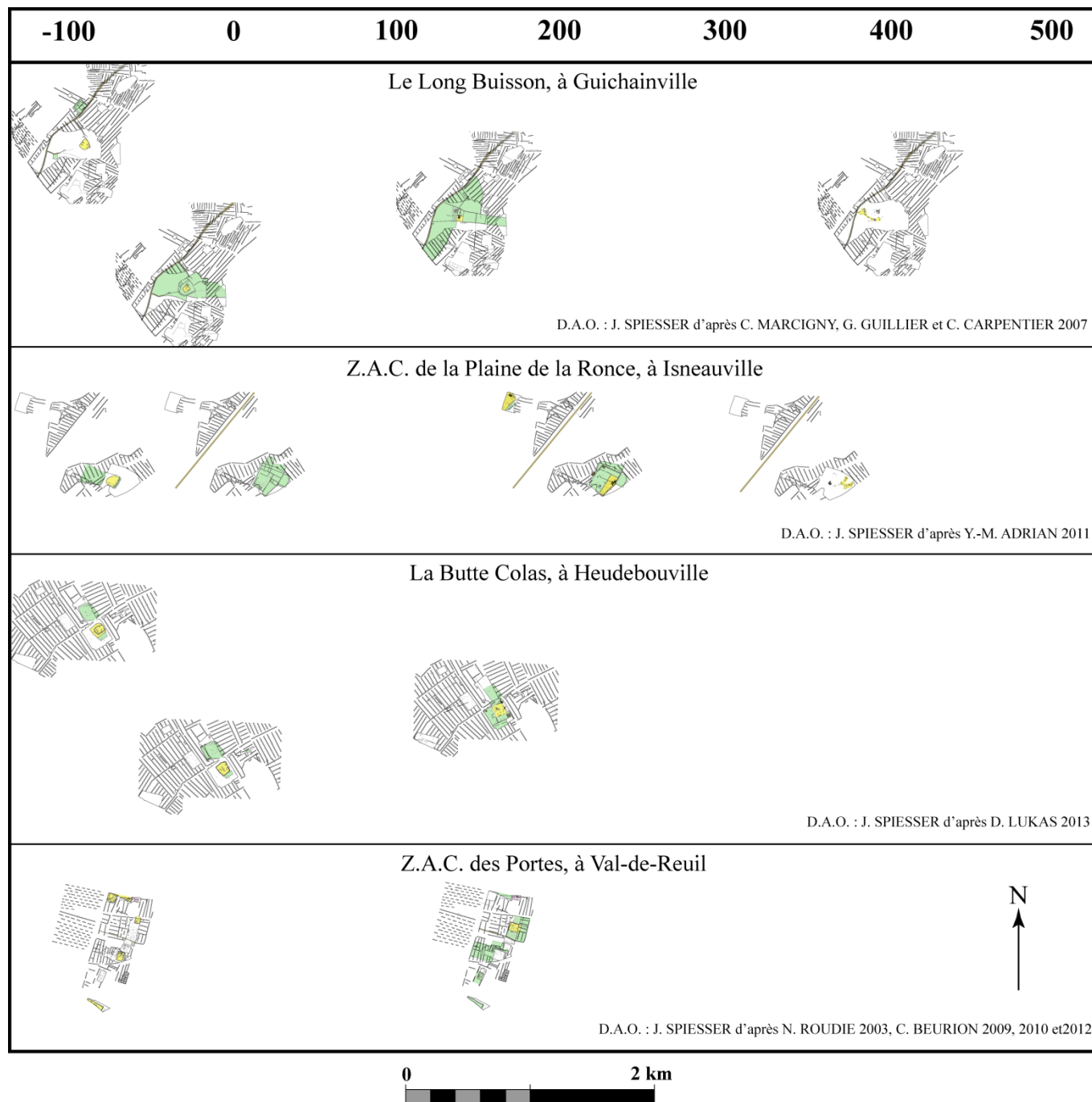
Z.A.C. de la Plaine de la Ronce, à Isneauville  
(Vers 350 après J.-C.)



D.A.O. : J. SPIESSER d'après Y.-M. ADRIAN 2011

Figure 14 : Présentation de deux sites de la fin de l'Antiquité

Si l'on résume, ces grands décapages montrent dans la basse vallée de la Seine que les périphéries des établissements ont été progressivement aménagées entre La Tène finale et la fin du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. À La Tène C2/D1, quelques parcelles fossoyées isolées ont commencé à être créées à proximité des l'enclos résidentiel (Fig. 16). De petits groupements de parcelles ont ensuite été installés dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. À l'exception de quelques cas plus précoces autour d'Évreux, ce n'est que dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. que de véritables réseaux parcellaires fossoyés vont être créés dans le paysage. Ces derniers ne seront actifs que peu de temps, car la quasi-totalité des fossés sera comblée au début de l'Antiquité tardive.



**Figure 16 : Tableau de l'évolution des paysages gaulois et gallo-romains de quatre grands décapages fouillés aux alentours de la basse vallée de la Seine**

Le constat présenté à partir de ces cinq exemples illustre une tendance générale au secteur comme le montre le matrigraphe de l'évolution des types d'organisations parcellaires (Fig. 17). Cette analyse statistique qui exprime les écarts positifs (en noir) et négatifs (en blanc) par rapport aux valeurs d'indépendances a été réalisée à partir d'un corpus de 123 phases d'occupations identifiées sur 75 sites fouillés en archéologie préventive après 1990. Ces formes paysagères sont bien datées puisqu'elles sont toutes situées dans la périphérie proche d'un habitat rural. Par demi-siècle elles ont fourni 257 occurrences à cette analyse. Afin d'apporter une meilleure vision chronologique de ce corpus, un box plot a également réalisé (Fig. 18). La médiane de chaque type d'organisation du territoire est représentée en noir, les premiers et troisièmes quartiles sont en gris et les extremums sont illustrés par un trait noir.

Il est ainsi possible de voir que les parcelles isolées sont caractéristiques du 1er siècle av. J.-C. Plusieurs cas perdurent cependant jusque dans la première moitié du Bas-Empire. Les réseaux parcellaires ponctuels, c'est-à-dire inférieurs à cinq parcelles contigües, ne semblent pas être les plus représentatifs d'une période donnée. Ils sont présents de La Tène finale à la fin du Haut-Empire. Les réseaux plus développés sont quant à eux très caractéristiques des campagnes du Haut-Empire. Il en est de même concernant le comblement des parcelles fossoyées au début de l'Antiquité tardive. Le paysage est alors profondément modifié dans ces quatre cités. Deux hypothèses sont désormais à envisager. Soit ces réseaux fossoyés sont comblés afin de créer de grandes surfaces cultivables sans délimitations physiques, soit ils se maintiennent sous la forme de bocage. Des haies végétales seraient donc mises en places pour séparer les parcelles.

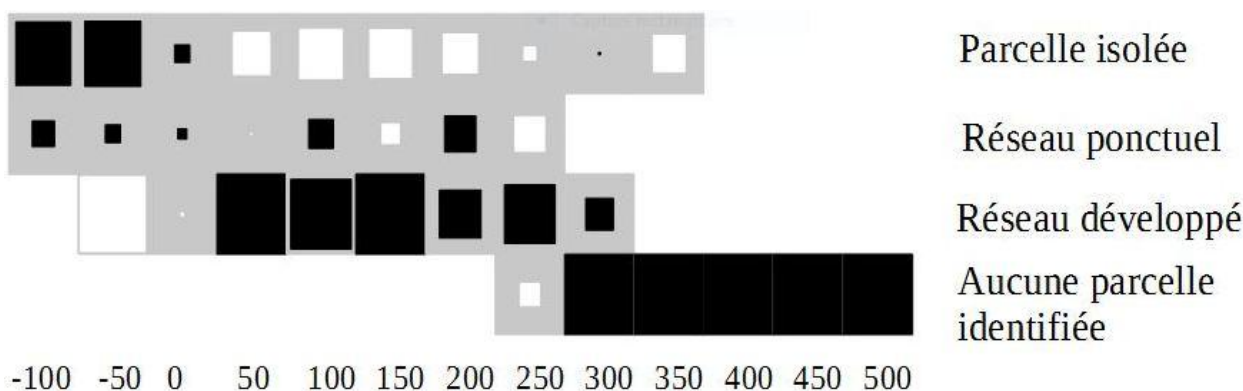


Figure 17 : Matrigraphe de l'évolution des types d'organisations parcellaires par demi-siècle (N=257)

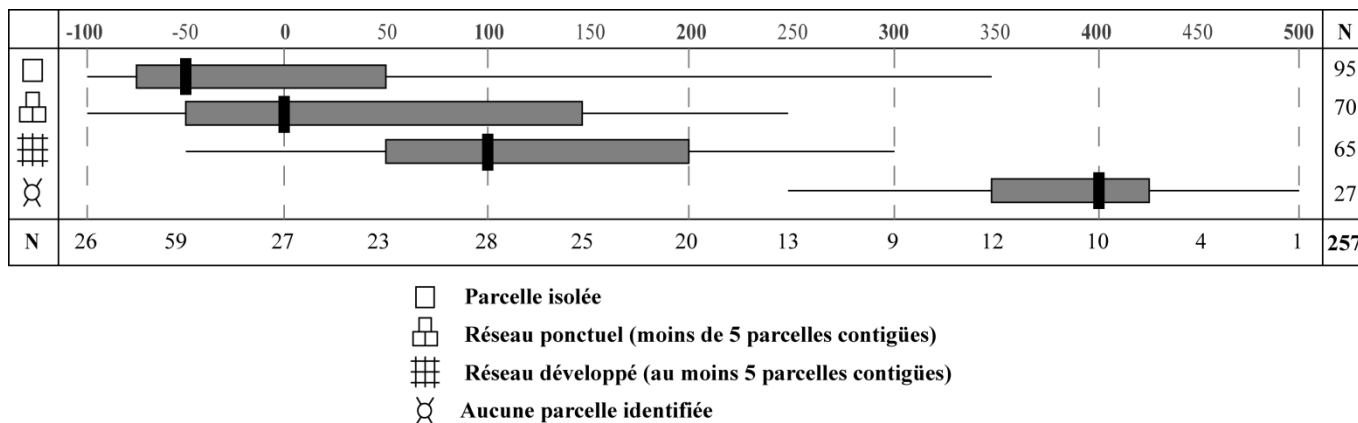


Figure 18 : Box plots de l'évolution des types d'organisations parcellaires

Bien que cette tendance évolutive du paysage semble se dessiner dans la basse vallée de la Seine, nous pouvons nous interroger sur l'existence de particularismes locaux. À l'échelle d'une cité administrative, il existe à l'évidence de légères variations (Fig. 19). La cité des Aulerques Eburovices semble ainsi se démarquer des autres par la présence de petits réseaux de parcelles dès le début de La Tène D, et la persistance de parcelles isolées durant tout le Haut-Empire. À l'inverse, les données présentent dans la cité des Lexoviens témoigne d'une apparition plus tardive des réseaux ponctuels, c'est-à-dire de moins de cinq parcelles contigües. Ces formations y sont essentiellement présentes entre 50 et 150 apr. J.-C. La cité des Vélocasses se démarque des autres par l'existence de réseaux développés qu'à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. La grande majorité de ceux-ci va néanmoins perdurer jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, alors que dans les autres cités, ce type d'organisation parcellaire sera progressivement abandonné aux alentours de 200 apr. J.-C.

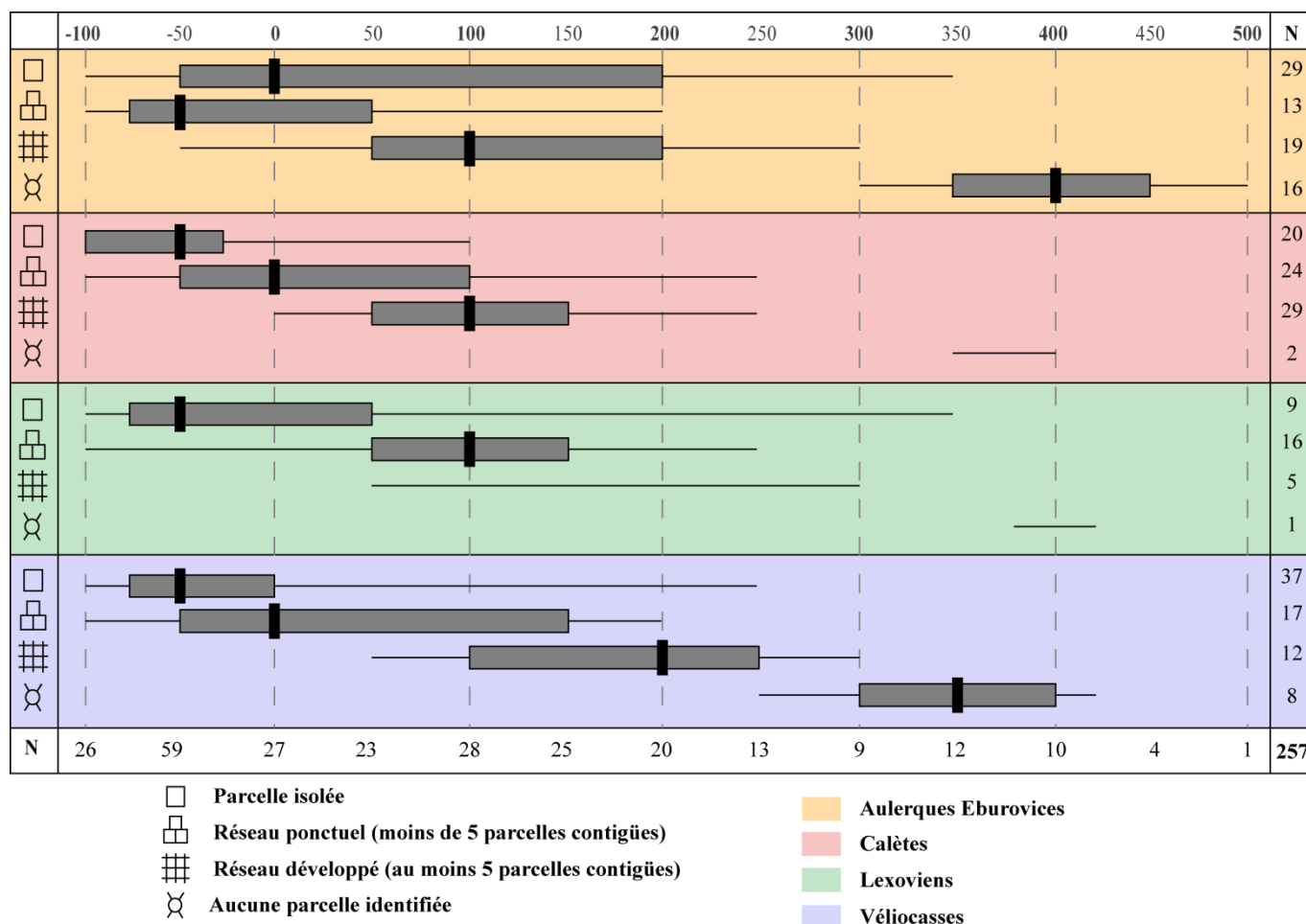


Figure 19 : Box plots des évolutions d'organisations parcellaires par cité.

## SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Dans les quatre cités de la basse vallée de la Seine on observe une tendance au développement de réseaux parcellaires délimités par des fossés, entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Celle-ci se retrouve aussi bien dans les sites fouillés en préventif que dans l'analyse des parcellaires fossilisés sous le couvert forestier actuel. La datation de ces derniers dans le sud de la boucle du Rouvray s'est faite à partir de l'étude des cartes anciennes et de la comparaison de l'orientation de ces parcelles avec les structures archéologiques environnantes. Dans la majorité des cas il semble que l'on soit passé d'enclave isolée à de petits groupements de parcelles à La Tène finale, puis à des réseaux plus étendus au début de l'Haut-Empire. Les voies de circulation ont peut-être joué un rôle décisif dans l'organisation de ces structures paysagères, sous la forme de corridors parcellaires accolés à ces axes, comme l'illustre le sud de la boucle du Rouvray. Ce type de formation territoriale que l'on peut appeler « corridors viaires » n'est pas inédit. D'autres cas sont de toutes évidences identifiables au sein des parcellaires Gallo-Romains présents dans les forêts de Haye<sup>22</sup> (Meurthe-et-Moselle), de Brotonne (Seine-Maritime) ou du Châtillonnais<sup>23</sup> (Bourgogne). La totalité de ces réseaux fossoyés est comblée autour de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. afin de laisser place à un environnement ouvert ou à un bocage. Ces structures paysagères ne sont pas perceptibles en fouille. Seules des analyses polliniques pourront apporter de nouvelles données sur les campagnes de la fin de l'Antiquité. En ce qui concerne la forêt du Rouvray, il est possible que celle-ci ait été mise en place au début du Bas-Empire puisqu'aucun site de cette période n'est aujourd'hui attesté dans ce secteur. De plus, les maçonneries affleurantes sur le site du « Grésil » ne possèdent aucun stigmate de labour postérieur à l'abandon des bâtiments, qui intervient dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Il est toutefois nécessaire de rappeler que seules les structures ayant laissé une trace dans le sol actuel sont concernées par ces datations. Plusieurs sites comme celui de la « Z.A.C. des Portes » à Val-de-Reuil ont ainsi livré des vestiges témoins d'activités agropastorales à La Tène D, alors qu'aucun réseau de parcelles fossoyées n'y est identifié. L'orientation commune des enclos d'habitats mis au jour dans ce secteur laisse cependant envisager que le paysage y ait structuré. Ces résultats correspondent probablement à des particularismes propres à la basse vallée de la Seine étant donné que la Plaine de Caen, localisée quelques kilomètres à l'ouest de la cité des Lexoviens, a par ailleurs livré des réseaux parcellaires orthoformés et développés sur de grandes superficies dès le Second Âge du Fer<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> GEORGES-LEROY et coll. 2011, p. 117-129.

<sup>23</sup> GOGUEY et coll. 2014, p. 23.

<sup>24</sup> BESNARD-VAUTERIN 2009, p.57.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Adrian 2011** : Y.-M. Adrian, Les établissements de la « Z.A.C. de la Plaine de la Ronce » à Isneauville (Seine-Maritime). Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2011.
- **Adrian 2010** : Y.-M. Adrian, Une ferme gauloise et gallo-romaine à Isneauville-Saint-Martin-du-Vivier (Seine-Maritime), Premiers résultats de la fouille de la zone A. Journées Archéologiques de Haute-Normandie, Harfleur, avril 2010, 69-76.
- **Basset 2014** : C. Basset, Rapport d'opération archéologique programmée sur le site de hauteur fortifié « d'Orival ». S.R.A. Haute-Normandie, 2014.
- **Bedon 1999** : R. Bedon, Les villes dans les trois Gaules de César à Néron, Éditions Picard, 1999.
- **Benailly et coll. 2012** : G. Benailly, C. Dardignac et Y. Lejeune, Traitements, analyses d'images Lidar et prospections archéologiques en forêt domaniale de La Londe-Rouvray (Seine-Maritime). Office National des Forêts, Fontainebleau, 2012.
- **Berranger 2010** : M. Berranger, Le site du « Gériot » à Ferrières-Haut-Clocher (Eure). Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2010.
- **Besnard-Vauterin 2009** : Ch.-C Besnard-Vauterin, En Plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville. Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- **Beurion 2012 c** : C. Beurion, Les établissements laténiens de la « Comminièrre » à Val-de-Reuil. Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2012.
- **Beurion 2012 b** : C. Beurion, Le site de la « Cerisaie » à Val-de-Reuil. Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2012.
- **Beurion 2012 a** : C. Beurion, Le site du « Clos-Saint-Cyr » à Val-de-Reuil. Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2012.
- **Beurion 2010** : C. Beurion, Le site de la « Cavée » à Val-de-Reuil. Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2010.
- **Chouquer 2007** : G. Chouquer, Transmissions et transformations dans les formes parcellaires en France. Colloque Sylva, Mémoire des forêts, Fontainebleau, 2004, p. 21-34.
- **Deroux 2011** : C. Deroux, Un pilier honorifique de Lillebonne dédié au César Carin. *Corolla epigraphica*, vol. 1. Éditions Latonus, Bruxelles, 2011, p.330-350.
- **Dupouey et coll. 2007** : J.-L. Dupouey, E. Dambrine, C. Dardignac et M. Georges-Leroy, La Mémoire des forêts. Actes du colloque Sylva, Fontainebleau 2004.
- **Dussol et coll. 2013** : L. Dussol et C. Membrives, Étude anthracologique menée sur la villa du « Grésil ». In : Rapport de sondages archéologiques sur la villa gallo-romaine du « Grésil », 2013, p. 87-96.
- **Favory 1983** : F. Favory, Cadastres et espace rural, approches et réalités antiques. Table ronde de Besançon, mai 1980. Édition du CNRS, 1983.

- **Georges-Leroy et coll. 2014** : M. Georges-Leroy, J. Bock, E. Dambrine, J.-L. Dupouey et J.-D. Laffite, Parcelles et habitats antiques des forêts du plateau de Haye en Lorraine : bilan et perspectives. Programme RurLand, mai 2014 : « Les parcelles conservés sous forêts », Paris, 2014. « hal-01067845 ».
- **Georges-Leroy et coll. 2011** : M. Georges-Leroy, J. Bock, E. Dambrine et J.-L. Dupouey, Apport du Lidar à la connaissance de l'histoire de l'occupation du sol en forêt de Haye, Archéosciences, 2011, p. 117-129.
- **Giosa 2013** : A. GIOSA, Étude archéopédologique sur la *pars urbana* et son environnement proche. In : Rapport de sondages archéologiques sur la villa gallo-romaine du « Grésil », 2013, p. 66-75.
- **Goguy et coll. 2014** : D. Goguy, A. Cordier et E. Chevigny, Typologie des enclos dans les forêts du Châtillonnais (Côte-D'Or). Programme RurLand, mai 2014 : « Les parcelles conservés sous forêts », Paris, 2014. « hal-01053247v2 ».
- **Laignel 2003** : B. Laignel, Caractérisation et dynamique érosive des systèmes géologiques continentaux sur substrat crayeux. Exemple de l'ouest du Bassin de Paris dans le contexte nord-ouest européen, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Rouen, 2003.
- **Levigneux 2011** : E. Levigneux, Variabilité sédimentaire holocène dans le bassin versant de la basse vallée de la Seine. Caractérisations, conditions hydrodynamiques et détermination des grandes phases d'érosion sédimentation par l'intégration des données archéologiques, Mémoire de Master 2, Université de Rouen, 2011.
- **Lukas 2013** : D. Lukas, Le site de « la Butte Colas » à Heudebouville (Eure). Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2013.
- **Lukas et coll. 2010** : D. Lukas, E. lecler-Huby et N. Zaour, Les occupations laténiennes et antiques de Heudebouville (Eure). Premiers résultats de la fouille préventive menée en 2009 à l'Ecoparc 2 (tranche 1). Journées Archéologiques de Haute-Normandie, Harfleur, avril 2010, 55-68.
- **Lukas 2009** : D. Lukas, L'occupation protohistorique et antique de Parville (Eure). Les résultats d'une fouille préventive menée au « Bois de Parville » en 2006. Journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, avril 2009, p. 131-138.
- Marcigny et coll. 2007** : C. Marcigny, H. Lepaumier, G. Guillier, Ch. Lourdeau et V. Carpentier, Le site du « Long Buisson » à Guichainville (Eure). Rapport final d'opération archéologique, S.R.A. Haute-Normandie, 2007.
- **Robert 2011** : S. Robert, Sources et techniques de l'archéogéographie, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011.
- Roudier 2003** : N. Roudier, La « Z.A.C. des Portes » à Val-de-Reuil (Eure). Bulletin Scientifique Régional de Haute-Normandie, 2003, p. 40-41.
- **Saint-Denis et coll. 1887** : H.-M. Saint-Denis et J. Drouet, Notice historique sur Caudebec-lès-Elbeuf, tome 1. Éditions des régionalismes, 1887.

- **Spiesser 2016** : J. Spiesser, A propos du concept de marges : Première réflexion à partir des dynamiques d'occupations du monde rural gallo-romain dans les cités de la basse vallée de la Seine. Journées doctorales de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne « Archéologie de la frontière », mai 2014.
- **Spiesser et coll. 2014** : J. Spiesser et A. Giosa, Résultats des opérations menées en 2013 sur la *villa* du « Grésil » : Analyses géophysiques, pédologiques et sondages archéologiques. Journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, juin 2014, p. 93-100.
- **Spiesser 2014** : J. Spiesser, Rapport intermédiaire de la fouille programmée pluriannuelle menée sur la « *villa* » gallo-romaine du « Grésil » (76), 2014.
- **Vesly 1903** : L. De Vesly, Exploration archéologique de la forêt de Rouvray, fouilles de 1903. Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques, tome XI, Louviers, 1903, p. 111-135.